



{ point de vue }

3^{ème} parc Disney : quelles conséquences pour Voulangis ?

Sil y aura des retombées positives en terme d'emplois, de transports, d'aménagements, tout le monde ne sera pas logé à la même enseigne. Faute d'avoir su s'impliquer dans le dossier, la Municipalité de Voulangis n'aura pas voix au chapitre. Quant aux bénéficiaires supposés, nous n'obtiendrons rien ! Ni en retombées fiscales, alors que nous pourrions encore y réfléchir pour faire jouer un mécanisme un peu complexe de péréquation fiscale, ni en aménagement spécifique permettant "d'amortir" les nuisances occasionnées.

Par contre côté problèmes, on va être bien dotés : bruit, trafic, pollution, perte de tranquillité... Nous allons "profiter plein pot" des nuisances. Sur le chantier d'abord : défilé incessant de camions, augmentation considérable du trafic de tous ceux qui vont participer à la construction,

chaussée détériorée. On connaît bien, c'était déjà comme cela de 1986 à 1992 pendant la réalisation de Disney dans les villages alentours. Ensuite, où vont loger les salariés du parc lorsque celui-ci sera en activité ? En priorité là où il y aura de la réserve foncière, c'est-à-dire à Voulangis. Et qui dit construction de logements dit aussi réalisation d'équipements publics. Qui va les payer ? La commune sur l'argent des contribuables voulangeois ? Voilà de vraies questions sur lesquelles la Municipalité ferait bien de se pencher, plutôt que de s'entêter à nous affirmer que ces projets ne nous concernent pas. Certes, ce projet ne sera pas directement implanté sur le territoire communal, mais les conséquences, nous devons les assumer comme les autres. Et en à la matière, cette soumission chronique équivaut à une démission gravissime.

{ actualité }

Le "Village Nature" sur les rails

Depuis 2 ans, l'Établissement public de Marne-la-Vallée, à la demande de l'État français, étudié avec les sociétés Eurodisney et Pierre & Vacances, les conditions de réalisation de ce projet immobilier touristique appelé "Village Nature".

On en parlait depuis longtemps. A présent le projet se précise. De quoi s'agit-il exactement ?

Ce 3^{ème} parc d'attraction serait situé dans la forêt de Villeneuve-le-Comte, aux abords de Bailly-Romainvilliers et de Coutevroult, donc quasiment en bordure de Voulangis, de l'autre côté de la RN36 et au sud de l'A4.

Situé sur une enclave agricole et boisée de 530 hectares, les terrains appartiennent pour partie à la puissance publique et à Eurodisney. L'État pourrait être tenté à cette occasion d'élargir jusqu'à nos portes le Périmètre d'Intérêt Général (PIG) qui a permis voici 30 ans la création de la ville nouvelle de Marne la Vallée qui compte désormais 265 000 habitants.

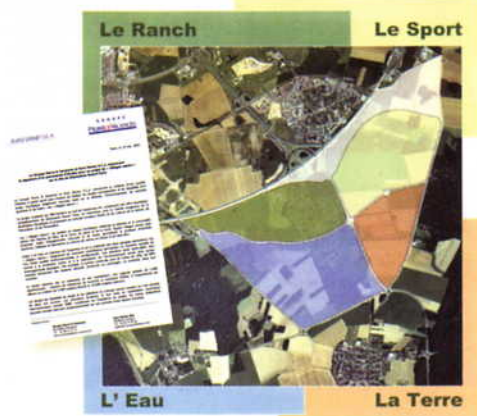
4 villages sont prévus, chacun ayant un thème :

- le thème de la terre, évoquant la campagne française, la vie agricole, la Brie, la ferme et l'artisanat
- le thème du sport et la santé, proposant de nombreuses activités sportives ainsi qu'un centre de remise en forme et des activités en rapport avec la santé et l'hygiène de vie (diététique, relaxation,...)
- le thème de l'eau, un parc aquatique dans un village lacustre, réplique d'un port de Méditerranée
- Le thème de la forêt, extension du Davy Crockett Ranch, intégrant l'actuel parcours acrobatiche.

Même si rien n'est officiellement décidé, la création de ce Parc est définitivement lancé. Le Préfet de Seine-et-Marne a décidé d'annoncer officiellement en février prochain le calendrier de réalisation retenu. La mise en exploitation du site est prévue courant 2012.

Quelques chiffres :

- 9000 emplois (5000 directs / 4000 indirects)
- 6000 logements
- 1,8 milliard d'euros d'investissement



{ Repères }

VILLAGE NATURE

L'enquête : 68 % des habitants favorables ?

Comment faut-il réellement interpréter le résultat d'un questionnaire "dirigé", ne donnant pas la parole aux différentes composantes des foyers, difficilement lisible pour les personnes âgées et/ou les mal-voyants, et distribué en toute hâte au moment des fêtes de Noël ?

Tout d'abord, revenons sur le type de questions posées dans ce questionnaire. En effet, aucune des questions ne révèle d'aspects négatifs.

Comment être contre les supposées créations d'emplois, le développement des transports, le développement des services ou bien encore l'aménagement de nos espaces naturels ?

Dès lors, ce questionnaire était résolument élaboré pour qu'au final, il s'en dégage un sentiment favorable. D'autant que ses auteurs rattachent la réalisation de ces propositions à la manne financière supposée être générée par ce projet, et dont rappelons-le, Voulangis sera totalement exclue !

Pour une parfaite information des Voulangeois, ci-dessous les résultats de l'enquête :

Parmi les 138 habitants de Villeneuve-le-Comte sur 1700, soit 8% de la population ayant répondu :

- 68 % sont favorables
- 28 % sont défavorables
- 29 % voient une menace pour la commune
- 37 % considèrent que c'est une opportunité.
- 76 % apprécient la création de nouveaux emplois qui résultera du projet
- 72 % les transports en commun
- 80 % l'aménagement des forêts et milieux naturels
- 76 % sont satisfaits de la façon dont la municipalité les informe.
- 94 % des sondés sont sûrs que leur opinion sera prise en compte par les élus locaux.

MERCI AUX PERSONNES QUI NOUS ONT DÉJÀ RETOURNÉ LEUR BULLETIN

Nous soutenir - Rejoindre l'association

Notre action n'a de sens qu'avec vous et pour vous. C'est ensemble que nous serons efficaces. C'est avec vous, en vous informant, en vous associant que nous ferons des propositions pour améliorer la vie quotidienne à Voulangis. C'est avec vous que nous serons plus fort pour donner à notre commune les moyens de mieux négocier la maîtrise de son urbanisation. Pour que notre village reste village. Nous ne demandons pas d'argent. Seules les bonnes volontés nous intéressent. Nous avons simplement besoin de votre soutien. Nous vous en remercions par avance.

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Email : _____

Tél : _____

- J'encourage et je soutiens l'action de l'équipe de "Bien vivre à Voulangis"
- Je souhaite adhérer à l'Association "Bien vivre à Voulangis"
- Je souhaite être contacté(e) par un membre de l'association.

Bulletin à retourner à l'association "Bien vivre à Voulangis" - 16 rue du luttin - 77580 VOULANGIS

Bien vivre à Voulangis

{ La carte du mois... }

